



# FRAIS SCOLAIRES

## ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

En début d'année, vous recevrez par courriel l'état de compte avec votre numéro de référence nécessaire aux paiements par Internet.

### FRAIS SCOLAIRES À PAYER À L'ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES

Préscolaire	Matériel reproductible	26.30 \$	26.30\$
1 <sup>re</sup> année	Matériel reproductible	26.30 \$	41.30 \$
	Cahier d'exercices maison – lecture et écriture (remis aux élèves en septembre)	15.00\$	
2 <sup>e</sup> année	Matériel reproductible	26.30 \$	26.30 \$
3 <sup>e</sup> année	Matériel reproductible	26.30 \$	26.30 \$
4 <sup>e</sup> année	Matériel reproductible	26.30 \$	38.30 \$
	Référentiel de français (remis aux élèves en septembre)	12.00\$	
5 <sup>e</sup> année	Matériel reproductible	26.30 \$	50.30 \$
	Référentiel de français (remis aux élèves en septembre)	12.00\$	
	Référentiel de mathématique (remis aux élèves en septembre)	12.00\$	
6 <sup>e</sup> année	Matériel reproductible	26.30 \$	50.30 \$
	Référentiel de français (remis aux élèves en septembre)	12.00\$	
	Référentiel de mathématique (remis aux élèves en septembre)	12.00\$	
<b>Classes spécialisées et classes d'accueil</b>			
071 – 072 – 073 – 074 – 075 – 076 082 - 083	Matériel reproductible	26.30 \$	*26.30 \$
<p><i>*Un montant approximatif de 10 \$ sera ajouté, en début d'année, au montant total des frais du <b>groupe 082</b>, pour l'achat d'un cahier d'exercices qui sera commandé par l'école.</i></p> <p><i>*Un montant de 5 \$ sera ajouté aux frais des groupes <b>082 et 083</b> pour l'achat de cahiers d'écriture qui seront remis aux élèves en début d'année (achats faits par l'école).</i></p> <p><i>*Pour les élèves des classes spécialisées (071-072-073-074-075-076), un montant additionnel et approximatif (entre 10 \$ et 15 \$) est à prévoir pour l'achat d'un cahier d'exercices qui sera commandé par l'école, selon le niveau scolaire des élèves.</i></p>			
DÎNEURS	Le service de dîneurs est offert aux élèves qui doivent dîner à l'école et qui ne fréquentent pas le service de garde		316.80 \$

\*Si vous souhaitez faire une entente de paiement, il est important de contacter l'agente de bureau, afin de conclure avec elle les modalités de cette entente, avant le 30 septembre : [agbu.rapides-deschenes@csspo.gouv.qc.ca](mailto:agbu.rapides-deschenes@csspo.gouv.qc.ca) ou 819-685-2635 poste 803 703.

Aucune inscription à des activités parascolaires ou aux dîners pizza ne pourra être acceptée, sans que les frais aient été acquittés ou qu'une entente de paiement n'ait été conclue. Nous vous remercions pour votre collaboration.